

Le problème politique genevois

Autor(en): **Picot, Albert M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Neue Schweizer Rundschau**

Band (Jahr): **1 (1933-1934)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-758425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le problème politique genevois

par M. Albert Picot

Conseiller d'Etat du Canton de Genève

I.

Genève socialiste - Les causes lointaines de l'événement.

Genève a depuis le mois de novembre 1933 un Conseil d'Etat socialiste. Sur sept conseillers, quatre appartiennent au parti socialiste: M. Nicole (Justice et Police), M. Naine (Finances), M. Ehrler (Hygiène), M. Braillard (Travaux publics). Trois autres conseillers appartiennent aux partis nationaux: M. Paul Lachenal, radical (Instruction publique), M. Casai, radical (Intérieur et Agriculture), M. Picot, libéral (Commerce et Militaire).

Comment expliquer cette victoire rouge, la première en Suisse pour l'élection d'un Conseil d'Etat. Quelles leçons en tirer?

Si l'on veut rechercher les causes lointaines de l'événement, le climat politique qui l'a rendu possible, il faut, je crois, signaler quatre éléments déterminants.

1° Un affaiblissement de l'Etat résultant de la trop grande virulence des luttes politiques.

A Genève, les passions politiques sont très vives et la lutte politique a trop souvent passé avant l'étude des questions techniques et administratives. Cela remonte loin; au XVIII^e siècle, Genève, après l'afflux d'immigrés de la Révocation de l'Edit de Nantes, a vécu dans les luttes intestines. Après l'affaire Pierre Fatio de 1707, Genève a connu les prises d'armes de 1734 et de 1737, les médiations de 1738 et de 1766, l'émeute de 1770, les prises d'armes de 1781 et de 1782, l'occupation par les trois armées sarde, française et suisse en 1782, enfin la tragique révolution du 25 juillet 1794 au cours de laquelle sept citoyens furent fusillés aux Bastions.

Au XIX^e siècle, dès les attaques radicales des années 1840 contre le régime conservateur, dès la révolution de 1846 à la veille du S o n d e r b u n d , le pays a été ballotté par les luttes entre radicaux et conservateurs. Le gouvernement n'a jamais été très stable, et la crainte des effets électoraux des mesures gouvernementales a paralysé trop souvent le pouvoir. Les Genevois n'ont pas assez étudié objectivement les questions techniques de l'Etat et, au cours des luttes, on a laissé trop de problèmes irrésolus; on a surtout traité avec trop de légèreté le problème financier.

Vers la fin du XIX^e siècle, les idées régnantes, hostiles à l'impôt sur le revenu, la crainte des radicaux de réclamer l'impôt aux classes modestes, la crainte des conservateurs de réclamer l'impôt aux possédants nous ont conduits sur la voie de l'endettement.

Avant 1914 Genève avait déjà 50 millions de dettes. De 1914 à 1924, par le fait du retard d'une législation fiscale qui s'imposait, plus d'une centaine de millions ont été demandés à l'emprunt qui auraient dû être réclamés à l'impôt. Il s'agit là d'anciennes erreurs. C'est notre génération d'hommes politiques, avec quelques aînés, qui a redressé la situation, rompu avec d'anciennes méthodes, fortifié le crédit de l'Etat. Mais il était bien tard; le rétablissement, rétablissement magnifique que Genève a fait de 1924 à 1930 a été de nouveau contrecarré par la crise qui a diminué nos recettes et augmenté nos dépenses dans une proportion que connaissent tous les Cantons.

Le parti socialiste, avec ses méthodes d'alarmisme et de panique, a eu beau jeu pour exploiter politiquement des faiblesses, dont nous ne sommes pas personnellement responsables, mais qu'avec des procédés mythologiques il attribue à ce qu'il appelle «le Régime».

Genève a 200 millions de dettes. Avec une meilleure législation fiscale entre 1914 et 1924 elle en aurait 80 millions. Sans ce passif, seul peut être de tous les cantons suisses, Genève équilibrerait son budget. La situation n'est donc pas catastrophique en soi, mais le parti socialiste la veut désastreuse et a su tirer parti de la situation.

2° Une autre cause de faiblesse en face de l'adversaire socialiste doit être recherchée dans la division des partis nationaux.

Chaque grand remous de notre vie politique a donné à un parti une raison d'être, une histoire, une tradition. Chacun de ces partis a ses hommes, ses habitudes, ses préjugés, ses antipathies. Chacun

de ces partis délibère pour lui, se fait sa conception propre d'un problème d'ensemble ou de détail. La collaboration est difficile.

Le parti radical est né des grandes luttes de 1846. Il a dirigé la République pendant plusieurs décades. Il a désigné la grande masse des fonctionnaires. Il puise sa force dans ses traditions populaires, mais il a de la peine à s'élever sur le plan des idées générales. Il aime le pouvoir et fait plus volontiers de la tactique que de la grande politique.

Le parti indépendant (catholique) a dû sa force aux persécutions dont l'Eglise romaine a été l'objet à l'époque du *K u l t u r k a m p f*. Il a enduré les rigueurs radicales de 1874. Les morts parlent encore dans son sein pour les stigmatiser. A ses troupes se sont jointes les formations chrétiennes-sociales ouvrières qui professent la doctrine de l'Abbé Savoy de Fribourg.

La crise financière de 1923 a fait surgir — par réaction contre les excès de la politique — un parti nouveau, l'U. D. E. (Union de Défense Economique) parti plutôt patronal, appuyé sur les associations professionnelles et qui a progressé avec le mot d'ordre: Economies, économies! Ce parti, qui a rendu de grands services pour le rétablissement de 1924, a perdu peu à peu du terrain et a fusionné en 1932 avec un parti de droite l'O. P. N. (Ordre politique national) dont la seule figure marquante était celle du dramaturge Georges Oltramare. Le nouveau groupe s'appelle l'U n i o n N a t i o n a l e. Il se rapproche des fronts de la Suisse alémanique: nationalisme intégral, antisémitisme, mépris des anciens partis.

Entre ces trois groupes, radical, catholique et Union nationale les rapports ont été souvent mauvais. Les radicaux font figure chez les catholiques d'anticléricaux à la française. Les catholiques les attaquent violemment et l'organe radical répond non moins vivement. Il règne à l'U. N. de la méfiance à l'égard de la tactique radicale. La personnalité talentueuse et assez singulière de Georges Oltramare, qui a critiqué tout le monde, soulève dans tous les milieux de vives controverses.

Seul le parti démocratique (libéral) entretient, sur le front national des quatre partis, des rapports faciles avec les trois autres groupes. Il n'a pas recherché les situations officielles; il n'a pas de nombreux fonctionnaires dans l'administration, ses polémiques sont plutôt sur le plan des idées. Il a pu ainsi, depuis plusieurs années, mettre ses bons offices au service de la cause patriotique et souvent réussir.

Malheureusement, les fossés qui séparent les trois autres partis ont beaucoup aidé les socialistes. M. Nicole a joué en maître de ces divisions et les bourgeois ont «marché» comme des enfants, prenant parfois plaisir à voir le Travail tuer électoralement tel ou tel qu'ils considéraient comme un adversaire.

3° Une troisième cause de la victoire socialiste, la plus indépendante de la volonté des hommes, doit être recherchée dans le puissant phénomène démographique qui, en vingt ans, a transformé la structure interne de la population genevoise.

En 1913, Genève avait 170.000 habitants. Sur ce chiffre la population suisse n'était que de 98.588 âmes. La population étrangère — avant tout française et italienne — était de 71.844 âmes. Cette population était constituée avant tout d'ouvriers et de manœuvres. La classe ouvrière avait donc peu d'influence, et les luttes politiques se déroulaient entre radicaux et libéraux.

Pendant la guerre et l'après-guerre, cette situation s'est profondément modifiée. La population étrangère a perdu 30.000 âmes tombant de 71.844 à 41.889 à fin 1932. Elle a été remplacée par une population confédérée qui a passé de 45.600 à 74.000. A quelques centaines près, 30.000 Confédérés ont remplacé 30.000 étrangers.

Cette nouvelle population, sans attache avec le passé de la République, s'est ralliée en partie au parti socialiste. M. Léon Nicole a été l'homme qui a compris le phénomène et qui a su en tirer parti. Il a mené, tambour battant, une population nouvelle qui n'avait pas de points de repère et qui a cru tout ce qu'on lui faisait croire, une population souvent inconsciente des liens de solidarité qui l'unissaient à la population stable.

Si vous dites ici: «Eh bien, Genevois, pourquoi êtes-vous si socialistes?» Nous vous répondrons: les Genevois, c'est l'opposition. Le Gouvernement de Genève, c'est Nicole, Vaudois, Naine et Braillard, Neuchâtelois, Ehrler, Schwytzois. Par contre, les trois conseillers de la minorité sont Genevois.

4° Le dernier élément important qui explique la possibilité d'une victoire socialiste, doit être recherché dans des faits qui ne sont pas spécifiquement genevois, mais aussi bien suisses que mondiaux, tous ces faits qui se qualifient d'un mot «la Crise».

Matérialisme d'une partie de la bourgeoisie, qui abandonne le vieil idéal de la morale chrétienne, fait de simplicité et de dévoue-

ment à la chose publique pour une course folle au luxe et à l'argent.

Matérialisme des classes populaires, qui crée l'envie et la jalousie. On cesse de considérer comme une vertu l'acceptation courageuse d'une situation modeste, mais honorable.

Matérialisme de la vie publique, qui fait prédominer dans les partis la représentation des intérêts matériels des électeurs.

Enfin, une profonde dépression économique venue d'Amérique, la chute des monnaies, un ralentissement général du commerce et de l'agriculture. Tous ces malheurs provoquent le désir d'imputer au gouvernement ce qui ne va pas.

Le parti socialiste a joué de la crise avec un cynisme sans nom. Certains jours, au Grand Conseil et dans le *T r a v a i l*, on aurait vraiment pu croire que le Conseil d'Etat de 1930 était responsable de la chute de la livre sterling, de la déconfiture de Wall Street, du régime des contingentements et de l'effondrement des fortunes privées! M. Nicole a joué 100 % sur la bêtise humaine et semble avoir réussi. Mais attendons la fin.

II.

Genève socialiste - Les événements récents.

Voyons maintenant, si vous le voulez bien, la chaîne des événements récents qui ont précédé les élections de l'automne 1933.

Donc, depuis 1919, M. Nicole qui avait opéré la jonction des fonctionnaires fédéraux (douaniers, postiers, cheminots) avec les syndicats ouvriers (F. O. M. H., F. O. B. B., etc.) a travaillé, avec son journal le *T r a v a i l*, au développement du parti socialiste.

Jusqu'en 1927, il a fait alliance avec les radicaux. Puis, se sentant assez fort, il a vomé ses alliés et a déclaré agir par les seules forces de son parti.

C'est alors une série d'années au cours desquelles le *T r a v a i l* exploite les moindres incidents pour les amplifier et les exagérer, au cours desquelles une petite équipe de chefs socialistes remplit les séances du Grand Conseil de ses incidents et de ses discours. M. Nicole parle avec une telle abondance que le prix du Mémorial (bulletin sténographique) est fortement augmenté.

Deux «affaires» aident le *T r a v a i l* à accréditer l'idée que l'administration va mal et qu'il y a quelque chose de pourri à Genève, «urbem venalem...»

En 1927, on découvre un grave détournement à la Caisse de prêts sur gages. Un vieux directeur, au nom prédestiné de Volet, volait depuis de longues années. Volet a passé en Cour d'Assises et est mort en prison.

En 1929, une irrégularité a été découverte au «droit des pauvres». Le coupable a été arrêté et condamné à cinq ans de réclusion.

Ces deux affaires graves — il y en a eu d'analogues dans des administrations fédérales, à la Banque Nationale, dans divers cantons, dans des banques et industries privées, — ont servi longtemps à M. Nicole pour dénoncer les scandales de la bourgeoisie. A l'entendre, on aurait pu croire que, parmi les 2700 fonctionnaires de l'administration, il ne restait que les socialistes qui fussent honnêtes.

Le parti socialiste oubliait qu'on ne peut imputer un scandale à un gouvernement que s'il le tolère, s'il omet de le réprimer, s'il omet de prendre les mesures propres à empêcher son renouvellement. L'Etat de Genève a fait tout son devoir à cet égard.

Le parti socialiste a admirablement exploité ces affaires.

Depuis lors deux socialistes — un ancien secrétaire du Grand Conseil et un trésorier des logements hygiéniques — ont volé, l'un à la Poste, l'autre dans une Coopérative d'habitation. Mais pour le Travail seuls les bourgeois sont malhonnêtes!

Tout cela, malgré l'habileté des procédés, n'aurait pas été suffisant pour donner la majorité au parti socialiste.

C'est alors qu'en juillet 1931 survint un évènement grave et qui a créé à Genève — par lui-même et à cause du parti socialiste — les plus graves difficultés. Je veux parler de la fermeture des guichets de la Banque de Genève.

Cet établissement, constitué en société anonyme, où l'Etat n'avait que 6 millions d'actions, géré par des administrateurs qui n'étaient pas désignés par l'Etat, avait malheureusement quelques attaches officielles: son nom d'abord, un, puis deux délégués de l'Etat, un vérificateur de l'Etat, une approbation du bilan par l'Etat, du papier à lettres avec l'écusson genevois. La direction avait été confiée à un directeur qui n'avait pas les qualités requises. Le Conseil d'administration comptait beaucoup d'incapables. Les seuls administrateurs compétents étaient tenus à l'écart. D'anciens crédits locaux, de nouvelles affaires gelées à l'étranger menèrent l'affaire à la déconfiture. Il resta un actif de 30 à 40 millions en face de 80 millions de dettes.

M. Nicole, qui avait interpellé le Conseil d'Etat en février 1931 sur la banque et qui avait reçu du délégué de l'Etat une réponse imprudente et inexacte, s'est trouvé, à la fermeture des guichets, pouvoir danser la danse du scalp.

M. Moriaud, à cause de sa réponse de février, parce qu'il était débiteur de la Banque pour plus d'un demi million, a dû démissionner. L'Etat s'est trouvé perdre 6 millions d'actions et 9½ millions en compte courant. De nombreux créanciers, épargnants, détenteurs de bons de caisse, actionnaires modestes ont ressenti une vive amertume. Belle aubaine pour le parti socialiste qui a exploité l'affaire avec un cynisme magnifique et un impérial mépris des intérêts du crédit de Genève!

De quoi s'agissait-il en réalité? Une banque mal gérée, imprudemment conduite, confiée à un directeur peu capable, succombait à la crise. Un Conseiller d'Etat avait agi d'une façon regrettable.

Pour des gens raisonnables, il n'y avait qu'une série de mesures à prendre avec décision, énergie et sans acception de personnes:

Obtenir la démission du magistrat débiteur. Ce fut fait le 10 juillet, jour de la fermeture des guichets.

Faire toute la lumière sur le côté pénal de l'affaire et requérir les sanctions nécessaires. Ce fut fait, et la justice pénale a agi avec une grande rigueur contre les administrateurs, le directeur et le délégué de l'Etat. Une ordonnance de la Chambre d'Instruction les renvoie devant la Cour d'Assises.

Enfin, conjurer dans la mesure du possible les suites financières de l'affaire et éviter à l'Etat des pertes trop importantes résultant du caractère semi officiel de l'établissement.

Celui qui vous parle a été élu au Conseil d'Etat à ce moment-là, en septembre 1931, et sa tâche a été d'étudier le problème et de chercher à le résoudre au mieux des intérêts de l'Etat et de la collectivité.

Avec la collaboration loyale des partis nationaux, avec l'aide de personnalités particulièrement compétentes, nous sommes arrivés à un résultat qui est le concordat de la Banque de Genève, adopté par le Grand Conseil et le Tribunal en 1932.

L'Etat, en ajoutant 3 millions à ses pertes, a pu, avec 2 millions versés par les administrateurs, 3 millions versés par les banques suisses, éviter les procès en responsabilité des créanciers, risque de 70 millions pour la collectivité.

Il a pu assurer aux créanciers le 57 % de leurs créances. Il a pu éviter toutes les difficultés et tous les risques de la faillite. Il a permis de mener la liquidation de l'actif dans des conditions conformes à une saine gestion commerciale.

Tout ceci ne faisait pas l'affaire du parti socialiste, et dès juillet 1931 il est entré dans une voie qui devait créer au Canton les plus grandes difficultés.

D'une part, le Travail a fait de la chute de la Banque un événement beaucoup plus vaste qu'il n'était. Alors que la Banque était assez isolée, sans liaison avec le reste de la finance genevoise, il a présenté l'événement comme un scandale bancaire sans précédent et a vomi sa méfiance et sa rage contre toute la place. Cette façon d'agir a provoqué quelques semaines après un run, sur un autre établissement, pour lequel il a fallu faire ensuite bien des sacrifices.

D'autre part, le Travail a voulu voir, dans la faiblesse de quelques personnes, une crise de régime. Il a reproché aux Conseillers d'Etat, à la majorité du Grand Conseil, à l'administration toutes les pertes de l'affaire. Il a inauguré des méthodes d'opposition sans précédent en Suisse.

Campagnes de panique et de diffamation, campagnes d'assemblées incessantes; en février 1932 les chefs socialistes violèrent la loi en organisant une assemblée prohibée à Plainpalais. Demande de démission du gouvernement devant le Grand Conseil. Essai d'obtenir la démission du gouvernement par une révision constitutionnelle. Tumultes continuels au Grand Conseil. Obstruction incessante au Grand Conseil.

Tout cela a échoué, car le Conseil d'Etat avait repris la maîtrise de la situation. Par une série de votes en automne 1931 les socialistes ont été battus.

Le parti socialiste a essayé alors un jeu nouveau, extrêmement habile et dangereux, le torpillage des finances de l'Etat.

Le coup, il faut le reconnaître, était bien monté, M. Nicole lançait en février 1932 une initiative populaire comportant des dégrèvements pour charges de famille, extrêmement importants. Sur 96.000 contribuables 79.000 n'auraient plus rien à payer. Sur les quelques milliers qui restaient, beaucoup ne payaient plus grand chose. 2500 contribuables acquittaient les ¹⁰/₁₁ de l'impôt.

L'Etat perdait 4.000.000 francs de recettes, les communes 1.600.000 francs.

L'initiative, si prometteuse, recueillit en quelques semaines plus de 14.000 signatures. Une propagande intense était faite en sa faveur. Elle faisait échec à tout plan de rétablissement financier, car on ne peut demander de nouvelles charges à un peuple qui va voter sur une importante diminution d'impôts. Elle faisait échec à la politique de conversions d'emprunts que le Conseil d'Etat aurait voulu mener rondement en 1932 pour 79.000.000 5½ et 5% à convertir si possible en 3¾ et 4%. Cette politique était impossible, car le cartel des banques refusait de négocier avec un Etat menacé de torpillage!

Tout fut mis en œuvre pour réussir. Le Travail employa à cette occasion des procédés journalistiques inouïs. On piétina dans la boue la plus fétide pendant des semaines. Du côté national la campagne difficile de défense des finances publiques fut très digne.

Nicole avait pour lui l'intérêt égoïste de chaque contribuable. Les nationaux ne pouvaient invoquer que l'intérêt général. Ils le firent avec force et éloquence. Le 23 octobre 1932 le peuple donnait raison à la raison contre l'intérêt mesquin. Nicole et le Travail étaient battus par 21.000 non contre 11.000 oui.

Magnifique journée, et qui semblait une récompense à ceux qui n'avaient pas douté du bon sens populaire! Le rétablissement semblait acquis.

Nicole avait essayé de provoquer la démission du Grand Conseil par la menace et le tumulte. Il avait échoué.

Nicole avait essayé de faire démissionner le Conseil d'Etat par une révision constitutionnelle. Il avait échoué.

Nicole avait essayé de torpiller les finances. Il avait échoué.

Il semblait qu'on pût respirer. Le pays pouvait travailler en paix.

Il n'en fut rien, et le Canton de Genève allait au contraire connaître des heures plus difficiles encore.

Le 23 octobre 1932 — jour de la défaite de l'initiative socialiste — était une belle victoire du bon sens et de la raison, un résultat acquis par les forces morales du peuple acceptant courageusement le devoir fiscal. C'était la victoire obtenue par l'esprit contre la haine et non pas par la force contre la force.

Il fallait continuer par les mêmes armes et les mêmes méthodes. Nicole se détruisait lui-même contre cette force de l'esprit qui est la négation de son génie destructeur.

Ainsi n'en jugèrent pas quelques membres de l'Union Nationale qui voulurent aggraver la défaite socialiste précisément par les armes nicoliennes, en organisant une assemblée de mise en accusation de Nicole et Dicker à la façon dont ces deux députés avaient fait une assemblée jadis contre le Conseil d'Etat.

Cette assemblée était licite. On pouvait la regretter, mais elle devait être autorisée. Elle était dans les limites de la liberté de réunion, de tout temps garantie aux citoyens.

Nicole vit, dans cette convocation, l'occasion inespérée de saisir de nouveau la maîtrise des événements. Il voulut prouver que lui, seul, pouvait organiser une assemblée de violente manifestation.

Vaincu 15 jours avant par le bulletin de vote, il sortit violemment de la légalité, et ce fut le 9 novembre 1932 avec son issue sanglante. Vous vous rappelez les événements: l'assemblée protégée par la gendarmerie; les groupes socialistes, anarchistes, communistes ameutés par le Travail des 7, 8 et 9 novembre et essayant de faire sauter les barrages de gendarmes qui entouraient la salle; la police débordée par des éléments dangereux, extrémistes et étrangers, l'appel d'une troupe de renfort.

Cette troupe est entourée, attaquée, brutalisée, refoulée au Palais des Expositions. Elle est obligée de se défendre. A son corps défendant, elle tire 30 secondes et c'est 13 morts et de nombreux blessés.

Il faudra toujours déplorer cette soirée tragique, mais toutes les fois qu'on en parlera, il faudra se rappeler ceci:

1° L'assemblée de Georges Oltramare était peut être inopportune, mais elle était licite. Interdire cette assemblée eût été affirmer qu'à Genève seul le parti socialiste avait la liberté de réunion. Interdire l'assemblée eût été abdiquer devant Léon Nicole et ses menaces. C'était la fin de l'autorité du Conseil d'Etat.

2° L'homme responsable au premier chef du 9 novembre reste celui qui trois jours durant, par son journal, a incité les troupes socialistes à l'émeute. Le jury populaire des Assises fédérales qui a condamné Léon Nicole à l'unanimité ne s'y est pas trompé, et il avait entendu trois semaines durant les témoins de la défense et de l'accusation.

3° La troupe a tiré en état de légitime défense après avoir tout fait pour éviter pareille extrémité. On peut, on doit naturellement regretter le fâcheux concours de circonstances qui a amené cette effusion de sang, mais c'est le propre de toute bataille de rues de comporter des risques imprévisibles.

4° Il faut se rappeler enfin que la troupe a mis fin à l'émeute. Si la gendarmerie avait été définitivement débordée, si les barrages avaient cédé, si les bandits venus de l'étranger pour cette émeute avaient fait irruption à l'Assemblée de l'Union Nationale, les troubles eussent conduit à de terribles excès.

Pour ce qui me concerne, comme Conseiller d'Etat, qui ai vécu cette soirée tragique, je puis affirmer que le Gouvernement a agi alors, avec un plein sang froid, avec un plein souci de ses responsabilités, sans aucune acception de personne, sans aucune idée préconçue. Il a agi comme aurait agi, en pareille occasion, tout Conseil d'Etat suisse soucieux de son devoir de défendre la liberté et l'ordre contre la volonté absolue de désordre et d'émeute.

Je passe sur les suites de l'événement: l'intervention fédérale, l'arrestation de Nicole, sa mise en liberté provisoire, les Assises fédérales, la condamnation de Nicole, l'application de la peine par le Tribunal fédéral, le long séjour du leader socialiste à la cellule 37 de la Prison de St-Antoine.

Il faut en revenir aux événements électoraux et reconnaître — ce que personnellement, les années précédentes, j'avais toujours annoncé à mes amis — que la prison a donné au leader socialiste l'aurole du martyr et n'a pas, momentanément du moins, diminué son influence. A sa sortie de prison en octobre 1933 il avait plus d'élan électoral que s'il avait prononcé maints discours au Grand Conseil.

L'événement lui-même a été également exploité dans les masses populaires avec un art perfide et consommé. Aujourd'hui, il y a bien des gens qui croiraient volontiers que c'est l'Union Nationale qui a attaqué les barrages, et qui seraient bien étonnés si on leur faisait relire les articles incendiaires du Travail. L'ouvrier qui ne lit que le Travail ignore que la troupe était en état de légitime défense.

Tout ceci ne signifiait pas cependant que les socialistes eussent la majorité dans le pays et il me reste à raconter les causes secondes, assez singulières, qui ont amené la majorité socialiste au Gouvernement.

Au début de novembre les élections au Grand Conseil n'ont pas donné la majorité au parti socialiste. Il a vu ses effectifs passer de 37 à 45 (100 députés). Si l'on envisage que les élections précédentes avaient eu lieu en 1930 — c'est-à-dire à une époque de prospérité

— un gain de huit députés en trois ans, avec la Banque de Genève, avec le 9 novembre, avec la crise intense, n'avait rien d'extraordinaire.

On aurait dû, on aurait pu garder cette proportion au Conseil d'Etat, trois semaines après, sans les circonstances que voici :

De longs atteroiements entre les groupes nationaux, qui ont lassé l'opinion et donné de la chasse aux socialistes.

L'affaire des 15 garçons laitiers, petit épisode de la vie locale qui a été décisif dans les contingences de la lutte de novembre 1933.

Un beau matin 15 garçons laitiers ont quitté la puissante organisation agricole des Laiteries réunies présidée par M. le Conseiller d'Etat Desbaillets et ont passé à une société rivale.

Cette histoire et tous les conflits qui en sont nés ont révélé brutalement une irritation profonde du petit commerce contre l'organisation paysanne des Laiteries. M. Desbaillets, Conseiller d'Etat, agriculteur, homme sympathique et populaire qui, en tout autre temps, aurait passé en tête de liste avec MM. Naine, Lachenal et moi-même, a eu un recul de 1500 voix venant du petit commerce et deux socialistes ont passé avant lui.

Enfin le vieux conflit confessionnel a fait passer en fin de liste M. Berra, Valaisan, catholique, chrétien social et, par surcroît, polémiste ardent.

Sans les 15 garçons laitiers, Genève n'était pas rouge et avait quatre nationaux.

Sans le vieux levain anticlérical, Genève avait cinq magistrats nationaux.

III.

Le nouveau Gouvernement

Et maintenant ?

Maintenant le mot de la situation a été dit par un citoyen le soir du vote, au moment où un cortège de 10.000 socialistes parcourait les rues de la ville :

« Ne vous en faites pas, ils ont fini de rigoler ».

Et en effet ils ont fini de rigoler.

Le nouveau régime porté au pouvoir par l'étrange aventure que je viens de vous raconter est dans les difficultés jusqu'au cou.

La genèse même de sa victoire crée ses soucis :

Il n'est pas arrivé au pouvoir parce qu'il a proposé des solutions heureuses; il n'est pas arrivé par un idéal qu'auraient proclamé ses chefs. Il est arrivé par une habile exploitation de la crise et du malheur des temps. Il a crié plus fort que les autres. Il a recouru à la violence. Il a surtout diffamé!

Des circonstances spéciales le portent au gouvernement; mais il y arrive en suscitant dans une moitié de la population un sentiment indéniable de crainte, d'aversion et de méfiance.

Tout le monde se demande si un agitateur pourra devenir un magistrat, tout le monde se demande si l'homme des attaques personnelles et mensongères pourra trancher avec esprit de justice les nombreux cas qui sont soumis à un Conseiller d'Etat. Tout le monde se demande si l'on peut confier de l'argent à des partisans qui ont cyniquement essayé de torpiller les finances de ce canton qui leur donnait le vivre et le couvert.

Le nouveau Conseil sent cette méfiance, s'en inquiète et s'en alarme. Il a quelquefois même la candeur de s'en étonner.

Une autre source de difficultés vient de ses promesses électorales. Pratiquant une méthode digne des républiques les plus orientales, les socialistes ont, pendant des mois, tout promis. Il n'est pas exagéré de dire qu'ils ont joué sur tous les tableaux, qu'ils ont promis à chacun le beurre et l'argent du beurre.

Aux agriculteurs ils ont promis la vie chère, aux consommateurs la vie à bon marché.

Aux contribuables ils ont promis l'équilibre du budget et les économies. Aux ouvriers, ils ont promis d'immenses dépenses, la ligne du raccordement, du travail intensif pour les chômeurs, la rive droite reconstruite, le percement de la Faucille. Rien n'était trop cher dans ce domaine pendant la campagne.

Aux fonctionnaires on a promis, comme un dogme, que l'on ne baisserait pas les salaires.

Devant le public on a stigmatisé le régime ancien qui parlait d'impôts nouveaux.

Comment tenir tout cela en pleine crise, en pleine réalité du pouvoir effectif et concret?

C'est évidemment impossible, et ce gouvernement va traîner avec lui, tout le long de son règne, le lourd boulet de son histoire politique. Qui arrive en spéculant sur la méfiance ne peut susciter la

confiance; celui qui promet des contraires qui s'excluent ne peut loyalement tenir ses promesses.

La victoire a été brillante le 26 novembre 1933, mais les lendemains sont rudes.

Les lois de la vie sont là qui commandent. Sur le sol de la réalité, il n'est plus possible de jouer sur deux tableaux. Il faut choisir. Choisir entre la folie démagogique qui mène à la banqueroute et la raison qui ramène à la ligne de conduite de l'ancien gouvernement. Les débuts n'ont pas été trop mauvais. Le Conseil d'Etat a respecté les usages locaux en prêtant serment à la Cathédrale. Il a respecté le drapeau national et a écarté la fanfare socialiste de la cérémonie. M. Naine, aux finances, a fait des déclarations rassurantes.

Il a repris mon projet de budget qui, pendant la campagne électorale, était considéré comme un scandale. Il a proposé la baisse des traitements des fonctionnaires.

M. Nicole a fait protéger le Consultat du gouvernement du Reich par des gendarmes armés de matraques.

Sauf quelques déplacements de fonctionnaires de la police, le rappel de quelques émeutiers, quelques nominations discutables, on paraissait au début pencher vers la raison et le reniement du programme démagogique.

Mais il fallait compter avec ceux auxquels on a promis. Les fonctionnaires ont refusé de faire 600.000 francs de sacrifice, l'Union syndicale a rappelé de dogme des salaires intangibles. Il a fallu revenir en arrière et en janvier le projet de réduction des traitements a été retiré parce que les centimes additionnels votés par les groupes nationaux n'auraient pas été suffisants.

Et puis le parti gronde et réclame des têtes. A une séance du Grand Conseil, sans en avoir délibéré au Conseil d'Etat, M. Nicole a exécuté le chef du service du chômage, chrétien-social et l'a remplacé par un socialiste.

Le Travail a repris de plus belle ses campagnes de violence contre tel ou tel citoyen. La fureur nicolienne est de nouveau déchaînée.

Depuis un mois, en trois domaines, le chef du Gouvernement a été encore trahi par son tempérament et des affaires importantes de l'Etat ont été compromises.

Lorsque la sentence de Territet, dans l'affaire des Zones, a été rendue le 7 décembre 1933, M. Nicole n'a pas pris un instant pour étudier l'affaire. En 24 heures, poursuivant un intérêt électoral

évident, il a proclamé que la sentence était désastreuse et, face à l'étranger, il a déclaré que le préjudice causé aux agriculteurs enlevait toute valeur aux Zones. Notre gage, notre arme diplomatique a été dépréciée par lui, alors qu'il suffisait d'un examen des chiffres de la sentence pour arriver à une autre conclusion.

Au chômage on a renvoyé un spécialiste, M. Constantin, parce qu'il était chrétien-social et sans se soucier du préjudice causé aux services.

Enfin M. Nicole pour opérer une diversion de tous ses ennuis vient, au lieu d'étudier l'affaire lui-même, de déclencher une campagne de diffamation contre le Conseil d'Administration de la Société de Gestion de la Banque de Genève, au risque de ruiner le travail de cet utile organisme.

Quelquefois en face de ces résultats déplorables, quand je contemple l'embarras de ces hommes qui sont arrivés là par une aventure journalistique et qui hésitent ou enragent au milieu des ruines qu'ils créent, mon cœur hésite. Est-ce la colère qui domine, est-ce la douleur? Ces hommes sont horriblement seuls. Entourés de la méfiance d'adversaires qu'ils ont diffamés, surveillés par un parti jaloux et autoritaire, aux prises avec toutes les difficultés qu'autrefois ils méprisaient, en face de vastes problèmes que seule une collaboration intelligente peut résoudre, ils sont sur la voie de l'expiation de leur lourd passé de violence et de mensonge. Comprendront-ils? C'est la question qu'il est permis de poser et qu'il ne m'appartient pas de résoudre.

D'une manière générale, en face du nouveau régime, j'ai le sentiment que le péril prochain est plus dans les méthodes que dans la réalisation du programme socialo-communiste.

Le gouvernement ne peut pas aller loin du côté de Moscou, du communisme ou du socialisme d'Etat. S'il voulait faire du soviétisme, il serait immédiatement lâché par les trois quarts des 19.000 électeurs qui ont voté pour lui et qui n'ont sans doute aucune sympathie pour le régime de misère et de famine de la Russie. Ils ont voté «socialiste» contre le gouvernement, à cause de la crise, à cause de la Banque de Genève, à cause de la Banque Populaire Suisse. Ils voteront de nouveau dans trois ans contre le Gouvernement quel qu'il soit. Les socialistes ne peuvent pas non plus faire une politique de largesse. Il n'y a pas d'argent dans la caisse.

Par contre, il faut beaucoup plus craindre les méthodes de violence

journalistique, d'improvisation sans étude préalable du chef socialiste. Avec son tempérament, avec ses injustices, avec ses violences, il risque de briser bientôt toutes les bonnes volontés et alors, que fera-t-il seul et déchaîné dans une république où tout l'aura abandonné?

IV.

Vers la Restauration

Et maintenant, la question qui se pose au parti libéral, à tous les partis nationaux, à tous les patriotes est celle-ci: Comment lutter contre ces adversaires installés à l'Hôtel-de-Ville? Que proposez vous pour restaurer la république? Les méthodes d'abord, le programme ensuite.

Sans entrer dans les détails, voici, selon moi, quelques directives qui s'imposent:

1° Il faut tout d'abord tirer la leçon des erreurs passées et ne pas les renouveler. Les forces nationales doivent éviter de se diviser. Elles doivent savoir faire taire les spectres ancestraux qui les déchaînent les unes contre les autres. En face de la situation les divisions sont criminelles. La collaboration doit être établie avec suite, les contacts doivent être fréquents. Les amours propres doivent s'effacer devant la nécessité de la poursuite du but commun.

2. Il faut agir, conformément à la nouvelle formation démographique de Genève. Il est inutile de vouloir nier qu'il y a 70.000 Confédérés à Genève, dont 30.000 de fraîche date. Il ne faut pas se replier sur une montagne sacrée, dans l'adoration des idoles et des fétiches du passé. Il faut résolument pratiquer des méthodes électorales et politiques adaptées à la situation. Ce n'est pas en disant «Glorieux passé» que nous vaincrons; c'est en descendant de la colline dans la foule. Il faut une politique d'assimilation qui nous fera gagner du terrain. Il faut, plus que nous ne l'avons fait jusqu'ici, étudier les problèmes nouveaux qui se posent dans le commerce, dans les métiers et apporter des solutions effectives. Il faut gagner les nouveaux venus par des actes et non par des paroles.

3° Il faut faire une opposition intelligente.

La tentation est grande de pratiquer une politique semblable à celle qui a, momentanément, réussi au parti socialiste. Violence, diffamation, torpillage de l'Etat, promesses contradictoires.

Ce serait une profonde erreur d'y céder.

Notre force est de représenter des idées justes. Notre force est de défendre, contre la violation des règles du jeu, le jeu lui-même. Notre force, en face d'une sorte de barbarie politique, est de représenter le droit et la civilisation. Si pour vaincre nous devenons des diffamateurs, des barbares, si nous truquons le jeu, à quoi bon? A quoi bon sauver la vie, pour perdre la raison de vivre?

Notre opposition ne doit pas être celle d'un village corse du XVIII^e siècle. Elle doit être active, vigilante, spirituelle, courageuse. Elle doit savoir distinguer l'Etat et le gouvernement, le plan des affaires publiques ordinaires et le plan de la politique active.

Pour cela une raison est déterminante:

Si le parti socialiste avait eu une victoire éclatante, s'il avait tout envahi, Grand Conseil, Conseil d'Etat, administration, corps enseignant, il ne resterait plus qu'à faire la guerre à outrance sans mesurer le coût de la lutte. Mais ce n'est pas cela. Il y a à l'Hôtel-de-Ville quatre magistrats socialistes. Il y a autour d'eux un petit groupe de fidèles introduits dès après le vote. Mais autour d'eux, il y a trois conseillers de minorité; il y a surtout un Grand Conseil de majorité nationale qui peut, qui doit contrôler en gardant toutes les compétences du pouvoir législatif; il y a un pouvoir judiciaire probe et impartial; une administration honnête. Dans toutes les professions, notariat, barreau, corps médical, industrie, commerce, agriculture il y a une majorité saine et patriote. Tout ce monde doit-il désespérer d'exercer une influence sur l'Etat et faut-il faire la politique du pire avec toutes ses conséquences pour la collectivité?

Je ne le crois pas. Il n'est pas nécessaire de risquer de noyer le bateau pour noyer le gouvernement socialiste.

L'opposition doit être nette, catégorique et s'exercer dans le cadre des lois avec entrain et vigueur.

Ce n'est pas la méthode de M. de Polignac qui doit réussir, c'est celle de citoyens suisses confiants dans les destinées de leur cité, confiants dans leur propre force.

Il me reste à dire que toute opposition qui aspire à reprendre le pouvoir le plus vite possible doit avoir un programme constructif et doit être prête à offrir à une nouvelle majorité une ligne d'action suivie et cohérente.

Les grandes lignes inspiratrices de ce programme, vous les connaissez:

C'est tout d'abord la ferme volonté de conserver notre p a t r i - m o i n e n a t i o n a l. C'est l'amour de la patrie au fond des cœurs. C'est le drapeau respecté. C'est l'armée prête à faire son devoir.

C'est ensuite — contre l'extrémisme de gauche et de droite — le respect des d r o i t s i n d i v i d u e l s qui sont à la base de toute idée de civilisation, la liberté de croire et de penser, le respect des confessions et des races. C'est le libre concours des bonnes volontés en faveur de la patrie.

Enfin, nous voulons défendre notre conception de la société née des sources pures de la t r a d i t i o n c h r é t i e n n e. Nous savons l'homme attaché à un idéal moral et chrétien supérieur à celui de l'homme abandonné à ses passions. Nous savons le principe de solidarité et d'amour du christianisme supérieur au principe de la lutte des classes. Nous ne voulons pas l'esclavage de l'étatisme, du bolchévisme et des Sans-Dieu.

Ces grands principes sont les lignes directrices de notre action.

Nous devons y ajouter l'essentiel sur le plan pratique le travail effectif pour la solution des grands problèmes qui se posent aux Etats comme Genève et Bâle, le travail nécessaire pour la solution des problèmes qu'il faut, coûte que coûte, résoudre, j'ai nommé: le problème financier, le problème administratif, le problème social. L'idée corporative doit l'emporter sur l'idée de lutte des classes. Les questions de chômage doivent être résolues avec un esprit nouveau de collaboration du public avec les organes de l'Etat.

Le sujet que j'ai traité devant vous est grave et sérieux. Les destinées de Genève sont en jeu. L'avenir est obscur.

Mais il ne faut pas désespérer.

La vieille cité des bords du Rhône a connu déjà les mauvais jours. Avec les armes de la tradition patriotique, de la tradition chrétienne, avec l'aide de la Suisse, elle peut vivre un meilleur avenir.

P o s t t e n e b r a s l u x. Après les ténèbres la lumière.

Cette devise est notre mot d'ordre et notre réconfort.